M. FRANCK MONNIER

VICE-PRESIDENT(E)
Maître de conférences en Histoire du droit Historien du droit, spécialiste d'histoire administrative, d'histoire du droit de la culture et des institutions culturelles
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines > Faculté de droit et science politique > Département d'histoire du droit >

Laboratoire Versailles Saint Quentin institutions publiques (VIP)

Coordonnées

TÉL	0139255388
SECRÉTARIAT	0139255388
ADRESSE MAIL	doyen.droit@uvsq.fr

A

Itinéraire vers ce lieu **Bâtiment Leclerc** 3 rue de la Division Leclerc
78280 Guyancourt

Thèmes de recherche

Sujet de thèse :
À la naissance d'un droit de la culture : le régime juridique et financier de l'Opéra de Paris, depuis le règne Louis XIV jusqu'au début de la IIIe République.

Publications :
« L'élection des poèmes à l'Académie impériale de musique », dans *La collégialité et les dysfonctionnements dans la décision administrative*, Paris, EPHE, 2012, p. 61-65.

« Les rapports entre les commissaires de police et leurs administrations de tutelle au XIXe siècle », dans L*a collégialité et les dysfonctionnements dans la décision administrative*, Paris, EPHE, 2012, p. 113-121.

« L'expertise juridique du procureur du Parlement de Paris : l'exemple des biens confisqués aux religionnaires français réfugiés en Hollande », dans *Experts et décision*, Paris, EPHE, 2013, p. 18-26.

« L'épisode de la destruction de l'Opéra de la rue de Richelieu, et sa transformation en chapelle expiatoire à la mémoire du duc de Berry », dans *Les lieux de la décision administrative*, Paris, EPHE, 2014, p. 39-47.

« Le soulagement de la misère en période de famine, durant le premier XVIIIe siècle : critiques croisées de deux intendants de provinces » (à paraître, 2015)

Thèmes actuels de recherche, et projets de publications :
- collaboration avec le CNRS pour la publication analytique des grands textes législatifs et réglementaires encadrant l'Opéra de Paris
- études sur l'administration des manufactures d'Ancien Régime (articles et colloques en préparation)